

8.4

Autorisation de contracter /
sous-contracter avec un organisme
public

8.4 AUTORISATION DE CONTRACTER / SOUS-CONTRACTER AVEC UN ORGANISME PUBLIC

La *Loi sur les contrats des organismes publics*, L.R.Q., c. C-65.1 (la « LCOP »), prévoit à son article 21.17 qu'une entreprise qui souhaite conclure avec un organisme public tout contrat ou sous-contrat qui lui est directement rattaché comportant une dépense égale ou supérieure au montant déterminé par le gouvernement doit obtenir à cet effet une autorisation de l'Autorité (l'« autorisation »). L'autorisation est valide pour une période de trois ans. L'Autorité peut, par ailleurs, pour les motifs prévus aux articles 21.26 et 21.27 de la LCOP, refuser d'accorder ou de renouveler cette autorisation ou la révoquer.

L'Autorité tient et met à jour un registre public disponible sur son site Web, contenant l'information sur les entreprises autorisées à conclure un contrat ou un sous-contrat public en vertu de la LCOP. Si vous souhaitez vérifier si une entreprise est autorisée à cette fin, veuillez consulter ce registre. Les sous-sections ci-dessous contiennent l'information sur les décisions prises par l'Autorité ou les circonstances qui amènent une modification à ce registre.

La sous-section 8.4.1 vise l'octroi et, le cas échéant, le renouvellement de l'autorisation. La sous-section 8.4.2 vise le retrait volontaire d'une autorisation selon l'article 21.48 de la LCOP. Enfin, la sous-section 8.4.3 concerne la révocation et la suspension de l'autorisation, ainsi que les autres modifications entraînant un changement au registre de l'Autorité, tel que le changement de nom de l'entreprise autorisée.

Veuillez noter que l'entreprise pour laquelle une autorisation est refusée ou révoquée est inscrite au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) mis en ligne par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

* *Le NEQ est le numéro attribué par le Registraire des entreprises du Québec aux entreprises qui s'immatriculent au registre des entreprises.*

8.4.1 Autorisations

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise et NEQ*	Fait affaire sous	Date d'émission
3000145726	9265-1934 QUÉBEC INC. 1168358621	- CENTURION FONDATION	2015-04-10
3000250013	CUSSON - MORIN CONSTRUCTION INC. 1164738727		2015-04-09
3000263161	IPR 360 INC. 1166303256		2015-04-01
3000310093	9286-1020 QUÉBEC INC. 1169343580	- NUTASKUAN RESSOURCES	2015-04-09
3000315150	DESJARDINS EXCAVATION INC. 1167538280		2015-04-01
3000445938	9064-3032 QUÉBEC INC. 1147749080	- JR SERVICES SANITAIRES	2015-04-07
3000464159	ERNEST BOUTIN INC. 1161180691		2015-04-07
3000500226	BUCKLAND & TAYLOR LTD.		2015-03-31

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise et NEQ*	Fait affaire sous	Date d'émission
3000501760	LES ENTREPRISES EN PLOMBERIE PIERRE POULIN INC. 1142453365		2015-04-10
3000525192	9202-5386 QUÉBEC INC. 1165476855	- SERVICES ENVIRONNEMENTAUX S.I.	2015-03-31
3000530649	ÉRIC LEMIEUX 2262905971	- BÉTON LEMIEUX - LEMIEUX DES PROJETS COULÉS DANS LE BÉTON	2015-04-08
3000532816	NORGAU INC. 1168187202		2015-04-09
3000589122	MACONNERIE INNOVATECH INC. 1144423721		2015-04-02
3000595053	LES ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ RENAISSANCE INC. 1142453100		2015-04-10
3000595268	MARCHAND, LAVIGNE-MICHAUD, S.E.N.C. 3367532481	- MARCHAND, LAVIGNE-MICHAUD, G.P. - GROUPE-CONSEIL STRUCTURA INTERNATIONAL - STRUCTURA INTERNATIONAL CONSULTING GROUP	2015-04-09
3000597346	FACILITÉ SOLUTIONS INC. 1167630681		2015-04-01
3000599825	GRONDIN ET NADEAU INC. 1144090579		2015-04-02
3000601750	RAIL CANTECH INC. 1144236727	- RAIL SPEC - RAIL SPEC RM2G	2015-04-09
3000601965	RAIL BONAVENTURE INC. 1142769745		2015-04-10
3000609949	CONSTRUCTIONS VALRIVE INC. 1144099760		2015-04-09
3000610740	LES CONSTRUCTIONS B. MARTEL INC. 1147360532		2015-04-02
3000613060	MAINTENANCE TRANS-QUÉBEC INC. 1142081786		2015-04-10
3000623059	PROLAB TECHNOLOGIE INC. 1149597297	- PROLAB - TECHNOLOGIE	2015-04-07
3000623184	MONDOR LOGISTIQUES INC. 1162409180	- MONDOR LOGISTICS INC.	2015-04-07

8.4.2 Retraits volontaires d'une autorisation

Aucune information.

8.4.3 Révocations, suspensions et autres modifications

Aucune information.